

Pour le règlement de vos cotisations,

Bon à savoir

Si votre dernier revenu professionnel connu par votre MSA est supérieur à 10 000 €, vous devez obligatoirement payer vos cotisations par voie dématérialisée. Le non-respect de cette obligation vous expose à une majoration de leur montant.

Vous pouvez également bénéficier des avantages du paiement dématérialisé si vos revenus sont inférieurs à ce seuil.

Les différentes options de paiement dématérialisé sont exposées ci-dessous

Depuis le site Internet de votre MSA, via Mon espace privé, vous pouvez vous acquitter de vos cotisations par les moyens de paiements dématérialisés suivants :

1. Télèglement. Ce mode de paiement génère un prélèvement ponctuel sur votre compte, uniquement si vous donnez votre accord. Vous maîtrisez ainsi pleinement les factures payées.
2. Prélèvement automatique. Dans ce cas, un prélèvement sera généré à chaque échéance, sans nouvelle action de votre part. C'est le moyen le plus simple pour éviter tout retard de paiement.
3. Virement. Procédez au paiement depuis le site Internet de votre banque ou à partir de votre logiciel comptable.

Le virement bancaire est un moyen de paiement simple et sûr. Il présente de nombreux avantages par rapport au paiement par chèque (interdit si votre revenu professionnel est supérieur à 10 000 euros) :

- pas de risque d'oubli en planifiant le paiement à l'avance,
- une meilleure maîtrise de la date d'encaissement et de la trésorerie,
- une traçabilité en cas de litige,
- pas de risque de perte, de vol ou de falsification,
- pas d'ordre refusé pour provision insuffisante du compte, moins de frais et pas de risque d'interdiction bancaire.

Comment procéder ?

Pour régler vos cotisations et contributions sociales par virement, deux conditions :

1. **Le libellé du virement doit correspondre au numéro de facture à 14 chiffres indiqué en bas du bordereau joint.**
2. Le virement doit être adressé sur le compte bancaire de votre MSA, précisé ci-dessous.

Intitulé du compte : CAISSE MSA SUD CHAMPAGNE
1 AVENUE MARECHAL JOFFRE
BOITE POSTALE 531
10032 TROYES CEDEX

Code établissement : 11006 code guichet : 55000 N° de compte : 01956368001 clé RIB : 70

IBAN : FR76 1100 6550 0001 9563 6800 170

Code BIC - Code SWIFT : AGRIFRPP810